

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° 621

**LE GÉNOGRAMME 1° :
L'HISTOIRE DE VIE AU SERVICE DU PROJET DE SOINS**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N° du stage	621 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 01/03/2027 au 03/03/2027 ou du 08/11/2027 au 10/11/2027
Prix	1 120,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un psychologue ayant une pratique de soins intégrant la pratique du génogramme pour le recueil de l'histoire de vie.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Se saisir de l'acceptabilité du dessin de l'arbre de la famille pour retrouver une relation de soins avec les patients agressifs, opposants ou désespérés.
- Concevoir le génogramme comme une médiation ayant pour effet de voir le passé, de le dépasser et de pouvoir aider à tourner une page traumatique.
- Développer la relation d'aide et amener les patients à comprendre les loyautés familiales pour diminuer le risque des répétitions transgénérationnelles.
- Tirer parti des entretiens autour du dessin pour faciliter la compréhension des situations lors des transmissions, enrichir le dossier patient et appuyer le projet de soins sur des données jusque là méconnues par l'équipe.
- Augmenter le nombre de situations dans lesquelles le professionnel va faire la proposition de dessiner l'arbre de la famille.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir faire face aux questions posées par le génogramme pour augmenter les chances de se l'approprier et l'utiliser comme médiateur et mobilisateur de la relation.
- Connaître les conventions graphiques permettant de dessiner un génogramme lisible, traçable et réutilisable pour une reprise en équipe des données obtenues.
- Savoir aller vers le patient avec une proposition de dessin du génogramme en connaissant les pièges à éviter et en sachant répéter le génogramme au fil du temps.
- Etre préparé à la révélation de mémoires traumatiques et savoir valoriser les capacités de résilience de la personne.
- Savoir faire face aux révélations (naissance porteuse de culpabilité, filiation inattendue, identité cachée, maladies porteuse d'indignité, morts dramatiques).
- Savoir proposer le génogramme aux familles, en présence du patient, comme un support d'alliance pour nommer avec les mots justes et tourner une page.
- Savoir faire face aux révélations d'une filiation inattendue ou d'une identité cachée.
- Savoir gérer les situations de révélation de maladies porteuses d'anxiété et d'indignité.
- Savoir gérer les situations de révélation des morts dramatiques.
- Savoir proposer le génogramme aux familles, en présence du patient, comme un support d'alliance pour nommer avec les mots justes et tourner une page.

PROGRAMME

1. L'histoire du génogramme et ses questions. Avant, pendant et après.
2. Les conventions graphiques et les différentes méthodes de construction d'un génogramme simple, lisible et réutilisable en équipe.
3. La lecture du génogramme de personnalités connues et la préparation à la révélation de données initialement invisibles : le contenu manifeste et latent du génogramme.
4. Les précautions pour intégrer la pratique des génogrammes dans le travail quotidien auprès des patients.
5. L'écoute des traumatismes du passé et la gestion des réactions de détresse émotionnelle.
6. L'écoute des naissances porteuses de culpabilité et le travail de déculpabilisation.
7. L'écoute des filiations inattendues et le travail d'aide à la reprogrammation d'une identité nouvelle.
8. L'écoute des histoires de vie comportant des maladies porteuses d'anxiété et le travail de restauration d'une dignité.
9. L'écoute des histoires de vie comportant des morts dramatiques et le travail de valorisation des capacités de résilience.
10. Les secrets de famille et la proposition de faire un génogramme avec le patient et sa famille avec la perspective de nommer pour pouvoir ensuite tourner une page.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N° du stage	621 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉ
Prix	1 120,00 €		<input type="checkbox"/> du 01/03/2027 au 03/03/2027 ou <input type="checkbox"/> du 08/11/2027 au 10/11/2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr